

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans JOURNAL QUOTIDIEN. NEW ORLEANS PUBLISHING CO. Limited PUBLISHERS.

COL. HUGUES J. DE LA VERGNE PRESIDENT ET EDITEUR. H. BEQUE, JR. GERANT.

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décaur et Cantrés. Phone Main 3487.

Catered as second-class mail matter, at the Postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

Table with rates for subscriptions: Pour les Etats-Unis, Pour l'Étranger, Edition hebdomadaire, Edition du dimanche.

Bureau de l'Etat Civil. Naissances. Mme Bernard J. Donegan, une fille. Mme Jake Brauner, un garçon.

Mariages. John Deitsch et Mlle Beatrice Mary Picou. Joseph Gager et Mlle Maggie Jolly.

Décès. Joseph Mazel, 71 ans, 1413 rue N. Prière. Mlle Pauline P. Borknell, Hôtel Dieu. Mme George W. Race, Sewanee, Tenn.

Le Temps. BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL. Observations prises mardi à 8 heures du soir. MERCREDI, 18 octobre, 1916.

Table with weather forecast: TEMPERATURE. La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermomètre du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit:

PROCES DE HELMER. La lumière se fait sur une affaire de meurtre.

La police vient de découvrir un témoin, qu'elle croit jettera un éclaircissement, sur l'affaire Helmer-Gendron. Jennie Harris, négresse, blanchisseuse, a déclaré avoir vu Emillien Helmer sortir de la maison 4009 rue Painter, avec la main dans la poche en arrière de son pantalon, quelques secondes après la détonation de l'arme à feu, qui a causé la mort de Raoul E. Gendron, commis du chemin de fer Southern Pacific Co. Helmer au moment de son arrestation avait déclaré que pendant la mêlée, entre lui et Gendron, le revolver que ce dernier tenait en main avait été déchargé, et que lui, Helmer, était sorti de la maison laissant l'arme dans la main de Gendron.

Incendiaires inconnus. Des malveillants ont vainement essayé d'incendier le café de Damas Gayaut, 1236 avenue Brooklyn, hier matin à 2 heures, en perforant à l'aide d'une tarière, une porte de l'établissement. Les sauriens introduisirent par les trous, des morceaux de papiers imbibés de pétrole, qu'ils enflammèrent. M. Gayaut qui couchait dans une chambre à l'arrière du café, fut réveillé par la fumée. Les dommages à la bâtisse se montent à 25 dollars. Cette tentative malfaisante est entourée d'un mystère, car M. Gayaut déclara à la police n'avoir pas d'ennemis.

Décès de Mme John Kane. Mme John Kane, âgée de 52 ans, demeurant rue Gayoso, près d'Herberville, sœur du détective Thomas Griffin, est morte à l'hôpital de la Charité, après une maladie de courte durée. Mme Kane était l'épouse du capitaine John Kane, un des anciens contre-maîtres de vapeurs faisant des voyages sur le fleuve. Elle laisse trois filles, Mme Siekman, Mmes Guthra et Clara Kane, et deux frères, Edward Griffin, inspecteur du bureau de santé, et Thomas Griffin, détective local.

Tentative de suicide. Dans un moment de découragement Mme Florie Persica, 39 ans, 2714 rue Orléans, s'empara d'une fiole contenant un poison, et en avait bu une partie du contenu, lorsque son fils Angelo, lui retira la fiole des mains. Transportée à l'hôpital de la Charité, Mme Persica fut sauvée par les médecins.

Procès en dommages. Wallace H. Hébert, Sr., âgé de 60 ans, a intenté un procès en dommages pour \$5,000, contre H. L. McLean, devant la Cour Civile de District, hier matin Hébert déclare dans la pétition que le 11 octobre, McLean lui a poché un œil d'un coup de poing et l'a rossé.

Mort d'une religieuse. Sœur Mary Gabriel, âgée de 58 ans, du couvent St. Alphonse de la Merci, qui est morte hier, sera enterrée aujourd'hui au cimetière St. Joseph. La Sœur Gabriel était très considérée, charitable, et membre de l'ordre de plus de 18 ans. Elle était née Mlle Sarah Gavin, à Greta.

Un filou pris sur le fait. Hier, a été arrêté le nommé James Arthur, qui cherchait à amener avec lui un porchar devant la porte du café Barousse. Arthur étant connu comme très habile à soulager les ivrognes de leur bourse, a été coffré.

LA MARCHÉ DE L'OURAGAN. Notre ville aura beaucoup de pluie, de vent, mais pas de tempête.

Hier dans la nuit la tempête est devenue des plus violentes dans le golfe du Mexique, la vitesse du vent a atteint jusqu'à 74 milles à l'heure. A dix heures du matin l'avis du bureau météorologique de Washington, informait que les navires appareillant pour le golfe du Mexique devaient rester dans les ports, un ouragan tropical parcourant la côte de Floride, la baie St. Louis, et en général toute la région côtière. De nombreux voiliers de pêche ont regagné leur ports et sont revenus sur Biloxi. Les capitaines de ces embarcations ont déclaré que l'état de la mer était des plus houleux, et que les eaux étaient pour la saison d'une hauteur anormale. Hier à midi, sur la côte de la Louisiane, suivant un avis reçu de Burrwood, le vent soufflait à l'embouchure du fleuve à raison de 36 milles à l'heure. A Galveston, à une heure de l'après-midi, la vitesse du vent était de 20 milles à l'heure. La pluie tombait à torrents à Burrwood et à Galveston. Le bureau météorologique pronostique de la pluie et encore de la pluie pour la Nouvelle-Orléans mercredi et jeudi, et des coups de vent du nord-est.

Alice Salloun est retrouvée. Une jeune fille de 16 ans, Alice Salloun, d'une famille syrienne bien connue, de la Nouvelle-Orléans, avait disparu dix jours de l'Asile des fous à Pineville, Lne. On l'a retrouvée hier matin blottie dans une grande malle dans une des dépendances de l'Asile. Il est à supposer qu'elle sortait la nuit pour se ravitailler à l'office de l'établissement.

Policeier accusé de "graft". Le caporal Marshall, inculpé d'avoir accepté un pot-de-vin de \$4 d'un cafetier qui débitait des boissons le dimanche, a comparu hier devant le juge Fisher de la cour criminelle, et a été mis sous un cautionnement de \$250 en attendant son procès.

M. Joubert a gain de cause. Le procès institué devant la cour civile de district par plusieurs officiers et employés du "Dock Board", contre M. Frank H. Joubert, surintendant de cette corporation publique, a été décidé hier matin en faveur de M. Joubert, le tribunal ayant débouté les plaignants de leur cause, et ayant formellement déclaré, d'après les témoignages que M. Joubert est de la race blanche.

Une vendetta entre américains. Edward Bath, 27 ans, arrivateur, demeurant au coin des rues St. Andrew et Rousseau, a été poignardé à l'abdomen, par deux individus, hier matin, au coin Constance et Race. Bath a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. Il refuse de donner le nom de ses agresseurs. C'est la deuxième fois que Bath ait été attaqué sur la rue. Il y a quelques temps, Bath avait été inculpé d'avoir blessé Edward Hickey, et ce dernier avait refusé d'admettre avoir été tiré par Bath. La police croit que Bath aurait été victime d'amis de Hickey.

Vol de numéraire. A été arrêté par le policier E. Dowie, le nommé Louis Kornofsky, domicilié au coin Girod et Franklin, pour vol de \$15 au préjudice de Mme Emma Corcoran, 1317 rue Poydras.

Informations Belges. (Communiqué à l'Abéille par M. L. de Wael, consul général de Belgique à la Nouvelle-Orléans.)

La terreur en Belgique occupée. Les arrestations et les condamnations de Belges se multiplient en Belgique occupée. A Liège, les Allemands ont emprisonné M. Jarvaux, le chef d'une maison d'art réputée, et sa fille; ils ont arrêté encore trois autres Belges dont deux prêtres, parmi lesquels l'abbé Dardenne, qui s'était signalé à la vindicte de l'occupant par la vigueur de ses sermons patriotiques. Dans le pays flammand, la sévérité de l'occupant n'est pas moins grande. Le conseil de guerre de Courtrai vient encore de prononcer de rigoureuses condamnations. M. René Vermpecke, agriculteur, et Camille Van Huysse, ouvrier de Sweveghem, sont frappés d'une peine de cinq années de prison; Honoré Beuselinck, boucher à Sweveghem, subira une incarcération de quatre années. Plusieurs autres personnes du même village sont frappées de peines moindres.

Le sort du bourgmestre de Namur. L'Echo Belge, d'Amsterdam (7 septembre, 1916, N° 684) se dit en mesure de donner des précisions au sujet du sort de M. Golenvaux, bourgmestre de Namur, arrêté par les Allemands depuis plusieurs semaines, sans que l'on sût ce qu'il était devenu.

Ainsi qu'on l'a dit M. Golenvaux et quatorze de ses concitoyens sont emprisonnés à Hasselt où ils attendent d'être jugés. Les envahisseurs reprochent à M. Golenvaux d'avoir livré à des agents anglais les plans des nouveaux travaux de défense aménagés par eux.

La souscription des écoliers néerlandais aux œuvres d'assistance belges.

Les écoliers de la Nouvelle-Zélande ont fait parvenir au lord-maire de Londres, la somme de 5,400 livres (135,000 frs.), montant de la souscription ouverte dans les écoles, au profit des petits camarades belges victimes de la guerre.

Une journée belge à Cardiff.

Le samedi 2 septembre a été consacré, à Cardiff, à un "Belgian Day", au profit de l'œuvre du ravitaillement des Belges restés en territoire occupé. La recette s'est élevée à 700 livres. Ce résultat prouve que les sympathies britanniques pour les populations belges conservent toute leur force.

Sept cent cinquante millions de francs enlevés par les Allemands en Belgique occupée.

Un télégramme de La Haye à Londres, dit que le "Belgische Dagblad", paraissant dans la capitale hollandaise, annonce la saisie, par les autorités allemandes, d'une somme de 750,000,000 frs. placée dans les coffres de la Banque Nationale de Belgique. Les Allemands auraient promis de rembourser deux ans après la conclusion de la paix; en attendant, ils offrent de payer un intérêt de 5 p. c.

Vandalisme.

Des inconnus, ont brisé la vitrine du magasin de M. Chas. Miller, 1526 rue Dryades. Le montant du dégât subi par M. Miller est de \$40.

M. Lazarus Fass, 633 rue St. Charles a déposé plainte contre inconnus qui dans la soirée d'hier ont brisé les vitres de sa porte d'entrée. Le préjudice causé à M. Lazarus Fass se monte à \$10.

LES THEATRES. La troupe de grand opéra de signor Silingardi.

C'est mardi 31 octobre que la célèbre troupe de grand opéra sous la direction de Signor Silingardi donnera sa première représentation, au théâtre de l'Opéra. Il y aura six soirées d'abonnement, le 31 octobre et les 2, 4, 7, 9 et 11 novembre. Les artistes chanteront les opéras suivants, en italien: Lucia, La Traviata, Sonnambula, Pagliacci, Cavalleria Rusticana; Carmen et Faust, en français. Les dilettante devraient saisir cette occasion d'assister à des représentations de grand opéra par des artistes de renom. Il est certain que ce sera la seule troupe qui se fera entendre à la Nouvelle-Orléans cette saison.

ORPHEUM.

Cette semaine, les artistes bien connus, Bonita et Lew Hearn, ainsi que Eddie Leonard font leur réapparition dans le vaudeville. Mlle Bonita, est universellement connue pour son talent et sa remarquable beauté. Lew Hearn, est le comédien excentrique le plus réputé, et ses dialogues et chansons comiques sont du plus réel succès. Eddie Leonard, ménestrel délicat, complètera parmi les clous de la semaine. Dans la nouvelle troupe se trouvent Anthony Howard et Fred Mayo, dans leur inimitable comédie, Vivie Daly compte également au nombre des vedettes. Florence Ames et Adelaide Winthrop sont du plus bel effet dans leur comédie "Caught in a Jamb." Mable Russel, avec sa troupe de musiciens chanteurs et danseurs, tient les spectateurs dans le charme le plus complet durant vingt minutes. Et pour terminer ce magnifique spectacle, on voit les radiateurs de Rome dans le Colisée, des vues des Alpes françaises et italiennes.

TULANE.

Cette semaine la pièce la plus remarquablement connue, "Watch Your Step", qui fut l'un des grands succès du New Amsterdam Theater de New York, et des plus applaudis des théâtres de Londres, est représentée au théâtre Tulane. L'interprétation exécutée par les plus éminents artistes, les décors et les costumes, œuvres des artistes les plus en vue, assurent à "Watch Your Step" le plus considérable succès, et tiennent le spectateur charmé tant par la vue que par l'excellence de la mélodie.

CRESCENT.

La superbe production de M. Rowland, "My Mother's Rosary," est donnée cette semaine au Crescent Theater. Cette pièce prise sur le vif et de la plus remarquable émotivité, sera l'en plus douter, considérée par les spectateurs comme la plus passionnante qui ait encore paru sur notre scène. Cette pièce, conduite par Edward Ross, a été un des plus considérables succès sur les scènes mondiales, et les éminents interprètes tiennent les spectateurs suspendus en une poignante émotion et par la diversité des situations scéniques qui nous font parcourir les phases dramatiques de la vie humaine.

Un "masher" marche au violon.

Vincent Monguse, demeurant sur l'avenue Parc de Ville, a comparu hier devant le juge Louis Burthe, Jr., sous l'inculpation d'avoir importuné Mlle Louise Marquet, 19 ans, 1941 rue Genois, en la suivant une vingtaine d'heures. Le juge a condamné Monguse à 20 dollars d'amende et 20 jours de prison.

AMUSEMENTS. Opheum. Phone Main 333. PRIX: Matinée, 2:15 10 à 50c. Soirées, 8:15 10 à 75c.

EDDIE LEONARD & CO. BONITA & LEW HEARN. VENUE DALY AMES & WINTHROP MABLE RUSSEL & Co. HENRY MELROSE THE CLAMATORS TRAVEL WEEKLY CONCERT ORCHESTRA.

CRESCENT. Ce soir à 8. Toute la semaine. PRIX: Matinée, 15c, 25c, 35c. Soirées, 15c, 25c, 35c.

MY MOTHER'S ROSARY. La semaine prochaine: "The Little Girl God Forgot".

TULANE. Ce soir à 8. Toute la semaine. PRIX: Matinée de samedi et soirées 25c à \$1.50. Matinée de mercredi, le meilleur siège - \$1.00.

WATCH YOUR STEP. Irving Berlin's Synopsed Musical Success. YOUR STEP. La semaine prochaine - "The Only Girl".

Mlle ANNA VECCHINI, Soprano Soliste d'Opéra, Chaque Soir au ROYAL CAFE, Hôtel Cosmopolitan.

PRIX RÉDUITS via NEW ORLEANS GREAT NORTHERN RAILROAD.

FRANKLINTON, LNE. A cause de LA FOIRE DE PAROISSE WASHINGTON. OCTOBRE 19-21, 1916. Prix réduit à un et un tiers Aller et Retour.

DATES DE VENTE. Octobre 18-21, 1916. RETOUR LIMITE A Octobre 22, 1916. PETE SCOLAIRE. Vendredi, 20 octobre. \$1.50 ALLER ET RETOUR.

De la Nouvelle-Orléans à Franklinton et retour. Pour plus amples indications s'adresser aux agents des billets, ou téléphoner Main 438.

BULLETIN DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. (Commencé le 3 octobre)

Le Roman d'une Mère. Par Maxime DUROSIER.

En vérité, voilà le gros nuage qui nous assombrait, moussier, et c'est par cette bêtise débite par ce bellâtre que vous me causez une telle peur. Ah! ah! Beauséjour peut jaser et contester ce qu'il voudra, cela ne me touche guère. — Mais, cependant, objecta Jean, il est venu justement hier au château, en la vu y entrer, et il a eu une longue conversation avec M. et Mme Braguemond. — Tout cela est exact; je romais même une certaine personne qui lui a envoyé une grosse gringaue au moment où, tout fier, il franchissait en reculant la grille du parc. — Alors, c'est vrai, vos parents l'ont-ils vu? — A ce qu'ils n'ont vu, peut-être pas. Mais je n'ai rien accordé.

rien promis, et comme je suis la principale, la seule intéressée, mon consentement vaut bien, je suppose, qu'on s'en occupe. Allons, vous voilà encore sans dessus dessous. Voyons, moi, ami, reprenez un peu de courage, Jean, je l'en supplie nous nous sommes fiancés librement, je te considère comme mon mari, et moi comme ta femme; rien ne peut maintenant nous séparer. L'un de l'autre, nos deux existences sont liées à jamais. Le jeune homme attrista Claire sur son poitrine et l'y retint longuement. — Ah! ma chérie, pourquoi ne m'avez-vous pas déçu, nous aurions depuis longtemps parlé à ton père et aujourd'hui nous serions heureux; sans crainte, nous pourrions nous aimer en plein jour, ou nous nous sommes avoués notre amour, j'ai peur, et par moment je ressens au cœur comme un sang froid qui me glace. Mon bonheur serait trop complet si tu étais enfin à moi, rien qu'à moi, aussi il me semble que jamais je n'aurais cette joie, jamais... Jean parut, en disant ces derniers mots, souffrir si visiblement, il avait dans le regard une telle profondeur et dans la voix un brisement si réel, que Claire se fraya. — Pour la première fois, elle sentit passer en elle comme un vague indéchiffrable; la silhouette du marquis passa un instant devant ses yeux, elle flaira soudain l'ennemi et frissonna. Le soleil monta; déjà il perçait à travers le feuillage épais du bois, voyant d'or les frondaisons capricieuses.

qui, dans cette partie du parc, s'entrechevaient gracieusement. — Il faut nous quitter, Jean, dit-elle gravement, quelqu'un pourrait nous surprendre; aussi bien je le reconnais, j'ai eu tort et c'est vous qui voyez avec les yeux de la raison. J'ai voulu vous aimer en secret, et garder pour moi seule, ce bonheur charmant; je ne croyais pas mal agir, le consentement de mon père à notre union me paraissait si sûr, et les heures béates que nous passions ensemble étaient si douces! Mais aujourd'hui, je ne sais pourquoi, j'envie les choses nées naturellement, c'est mal ce que nous avons fait, car mes parents, ne se doutant de rien, pouvaient se croire en droit de disposer de ma main pour un autre, d'engager leur parole. Vous voyez bien, ma Claire, vous tremblez vous aussi, ah! notre bonheur est fini. — Enfin, dit mon Jean, vous ne me connaissez pas, vous ne savez pas que vous êtes ma vie, mon âme; je préférerais mourir sur l'heure que de vous perdre, rien, tu entends, rien ne te séparerait de moi. — Mais si tes parents refusent? — La jeune fille hocha la tête. — Refuser, et tu crois que je me soumettrais, que j'accepterais de me brayer ainsi le cœur. Non, non, ne crains rien, il n'y a pas de puissance au monde pour me séparer de toi. — Rite était devenue farouche, et d'une main fébrile passait autour d'elle les fines ramures que ses doigts nerveux saisissaient au passage.

Soudain, elle se calma et ce fut d'un ton ferme et décidé qu'elle reprit: — Non, Jean, mon père ne m'imposera pas cette dot; il est bon, il m'indulgent et si son orduel a été un moment flétri de penser que sa fille serait mariée, porterait un nom tiré, il ne voudra pas pour cela la rendre malheureuse. Je vais lui parler dès ce matin; une explication est devenue urgente, les bavardages de M. Beauséjour ne doivent pas continuer et si, ce que je ne crois pas, mon père a donné des espérances au marquis, eh bien, il se chargera de les lui enlever. Jean Saliguy demeurait silencieux; l'assurance de sa fiancée ne le gagnait pas, de noirs pressentiments continuaient à le troubler. — Allons, à ce soir, monsieur mon mari, lui dit Claire galement; tâchez de venir vous promener de ce côté, je pense vous apporter une bonne réponse. Ce sera notre dernier rendez-vous et dès demain vous pourrez solliciter de mes parents l'honneur de me faire votre cour officielle. — Puissez-vous dire vrai, ma chérie. — N'en doutez pas, Claire Braguemond n'a qu'une parole, elle vous a donné son âme, elle vous aime; et vous savez, le proverbe le dit: "Ce que femme veut, Dieu le veut." Or, mon Jean, je ne suis pas femme à faire mentir le proverbe. VIII. Père et Fils.

Il fut ainsi que Claire le pensait, un peu difficile au premier abord; M. Braguemond, qui depuis la demande en mariage du marquis regardait en plein ciel, se cabra à la pensée de voir tout l'échafaudage d'orgueil qu'il fondait sur cette union, renversé par le ton catégorique opposé par Claire à ses projets. — Il s'emporta, comment sa fille, débilita que jamais un sans-le-sou comme Saliguy n'entrerait dans sa maison, puis, finalement, sous la volonté de Claire, qui lui affirmait hautement qu'elle n'épouserait jamais M. de Beauséjour et s'en irait dans un couvent, il mollit, s'attendrit au récit de l'union d'amour de sa fille et de Jean et donna son consentement à son enfant chérie qu'elle serait la femme de celui qu'elle aimait. — Oh! mon bon petit père, s'écria la jeune fille à cette promesse, je ne pourrai jamais l'adorer assez; tu es le meilleur des pères. Il fut convenu entre eux que, dès le soir, M. Braguemond écrirait au marquis pour le remercier poliment de l'honneur qu'il avait voulu leur faire en entrant dans leur famille. — Et dès demain tu recevras la fiancée que je me choisis, interrogea Claire. — Je ferai ce que tu voudras, je ne résiste plus; à quel bout, enfant terrible, je ne sais rien te refuser, tu le sais bien. Comme la jeune fille embrassait son père, pour la vingtième fois, répétant toujours:

— Tu es gentil! tu es gentil! madame Braguemond entra, très droite et très digne, dans sa robe de soie mauve, comme il convenait à la future belle-maman, d'un marquis de Beauséjour. A la vue des caresses dont Claire comblait son père, elle s'arrêta pour dire: — Hein, tu es contente, ma belle mignonnette, de devenir marquise; je comprends ça, à ton âge, je crois que la tête t'en serait sautée de joie! Le père et la fille échangeèrent un coup d'œil, ils avaient oublié Mme Braguemond, plus entichée encore que son mari de titres de noblesse. Claire s'emhardit et d'une voix ferme répondit à sa mère: — Tu te trompes, ma bonne maman, sur le motif qui me rend joyeuse; les armoiries de M. de Beauséjour ne me tentent guère, le marquis ne me plaît pas, ne me plaira jamais et justement j'étais venue trouver mon père pour le prier d'écrire à M. de Beauséjour que je ne veux pas être sa femme. (A continuer.)

Le mouvement du coton. Depuis deux jours, mille balles de coton ont été reçues aux entrepôts de la commission du port. Par le nouveau système de manutention, le coton a été déchargé et mis dans les entrepôts en moitié moins de temps que l'ancien système. Jusqu'à date, 90,000 balles ont été reçues aux entrepôts. On comprime 900 balles par jour.